



**Conseil de la Nation
huronne-wendat**

Wendake, le 20 décembre 2001

183

DB8

Régularisation des crues du bassin
versant du lac Kénogami

Saguenay-Lac-Saint-Jean 6211-01-005

Maryse Lemire
Biologiste - Analyste senior, Protection de l'habitat du poisson.
Pêches et Océans Canada
Région du Québec
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4

Objet : Projet lac-réservoir sur la rivière Pikauba

Monsieur Villeneuve,

Le projet du lac-réservoir sur la rivière Pikauba, comme vous le savez peut-être, consiste à inonder une superficie de la rivière Pikauba dans la Réserve faunique des Laurentides en construisant un barrage et ainsi créer un lac-réservoir d'environ 20km². Ce projet a pour principal objectif de garantir la sécurité de la population, de limiter les dommages en cas de crues comme celles de 1996 et de maintenir un niveau estival acceptable dans le réservoir Kénogami et ainsi faciliter les activités des plaisanciers.

Hydro-Québec a été mandaté par le gouvernement du Québec pour réaliser l'étude d'avant-projet en titre. Une des activités liées à ce mandat est l'inventaire du milieu humain qui comprend, entre autres, les activités de prélèvements dans la Réserve faunique des Laurentides. Les Hurons-Wendat ont déjà été consultés en tant qu'utilisateurs du milieu et continuent de démontrer de l'intérêt tout au long de ce processus de consultation.

Pour les chasseurs hurons, la solution élaborée par la Commission Nicolet de créer un réservoir tampon dans la Réserve faunique des Laurentides est discutable et, en plus, elle comporte de nombreux désavantages pour la faune et l'environnement.

La mise en eau de ce territoire affectera les zones de chasse 68, 66 et 64. Cette dernière est d'ailleurs la plus affectée par le projet. Cette zone recèle un potentiel très élevé pour la chasse à l'orignal et se situe dans le secteur offrant le plus grand potentiel de chasse de la Réserve. Plusieurs Hurons y ont chassé depuis le début de l'entente de chasse à l'orignal et pêché depuis des années et y ont toujours connu un très bon succès. Par ailleurs, cette zone est caractérisée par des méandres herbacés qui couvrent des dizaines d'hectares utilisés par plusieurs espèces de poissons (Omble de fontaine, Ouananiche, Éperlan arc-en-ciel, Meunier rouge, Meunier noir, Ouitouche, Méné de lac, Naseux des rapides, entre autres). Ce type d'écosystème exceptionnel et de surcroît propice à de nombreux vertébrés (l'orignal, sauvagine et poissons) se retrouve qu'à deux autres endroits dans la Réserve, soit en aval du lac aux Écorces et au sud du Petit lac Métascouac soit à la jonction des rivières Métabétchouane est et sud.

Reçu le
24 déc 2001

255, Place Chef Michel Laveau, Wendake (Québec) G0A 4V0

Téléphone: (418) 843-3767

Télécopieur: (418) 842-1108

...2
M.L.
Formalisé: 27 nov 2001

L'inondation de ce milieu représentera une perte importante du point de vue de la biodiversité de la Réserve et de la région. La perte d'un seul de ces milieux est inestimable, irremplaçable et sans compensation possible. Nous appréhendons également que ce projet puisse avoir un impact entre autre sur la production piscicole de ce cours d'eau. La régulation artificiel des niveaux d'eau et la contamination au mercure près des barrages du nord québécois nous font aussi redouter des conséquences désastreuses pour ces organismes.

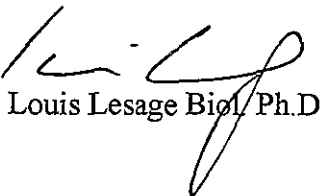
De plus, les chasseurs hurons qui se sont prononcés jusqu'à maintenant remarquent que :

- Le réservoir risque de nuire à la libre circulation des orignaux qui auront à contourner par l'ouest le futur plan d'eau. Un plus grand nombre d'orignaux pourront alors traverser la route 169 et ainsi augmenter le nombre de collisions avec des véhicules.
- La forêt et la végétation de cette vallée sont exceptionnelles.
- Les chasseurs questionnent cette solution proposée par Hydro-Québec puisque les résidents du lac Kénogami refusent une diminution du niveau du lac afin de garantir leurs activités de plaisances estivales.
- Un chasseur a qualifié le secteur de: « carrefour international pour les orignaux, il y a des montagnes tout autour et les orignaux peuvent arriver de tous les coins, de l'est, de l'ouest, du nord et du sud, j'appelle ça un carrefour ».
- Lors de notre séjour de chasse on a aussi chassé la gélinotte et vu de nombreux canards de différentes espèces.
- La pêche y est très bonne et ce, du printemps à l'automne.

Comme l'ensemble de la population québécoise, la Nation huronne-wendat ne s'oppose pas à garantir la sécurité de la population, au contraire. Les événements de 1996, bien qu'exceptionnels, ne doivent pas se reproduire et nous devons tout mettre en œuvre pour les éviter. Cependant, la faune et l'environnement exceptionnels visés par le présent scénario pourraient peut-être ne pas en payer le prix.

Au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat, j'aimerais donc connaître la position de Pêche et Océans Canada à titre de mandataire d'évaluation environnementales de projets touchant spécifiquement l'habitat du poisson et éventuellement quantifier l'importance que vous accorderez au déroulement de ce dossier.

Dans l'attente d'une réponse favorable, veuillez recevoir, madame Lemire, mes cordiales salutations.



Louis Lesage Biol. Ph.D